



## PRÉFET DE LA CORRÈZE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 12/05/2023

## UN LOUP ABATTU AU COURS D'UNE ATTAQUE DE TROUPEAUX PROTÉGÉS

Dans la nuit du 11 au 12 mai 2023, vers 23h30, un loup a été abattu sur la commune de Tarnac.

Le prédateur a été tué par un binôme de lieutenants de louveterie dans le cadre d'une opération de tir de défense simple autorisée par le préfet, autour d'un troupeau d'ovins protégé.

Le cadavre a été récupéré par l'Office français de la biodiversité pour autopsie et détermination de son profil génétique.

Depuis sa réapparition à la fin 2021 en Corrèze et son cantonnement autour du plateau de Millevaches, 50 attaques sur troupeaux domestiques ont été attribuées au loup par l'OFB. 15 arrêtés autorisant les tirs de défense ont été signés par le préfet de la Corrèze à la demande des éleveurs. Les lieutenants de louveterie ont consacré plus de 400 heures à la surveillance des troupeaux lors d'opérations nocturnes.

**Cabinet du préfet**

**Bureau de la communication interministérielle**

[pref-communication@correze.gouv.fr](mailto:pref-communication@correze.gouv.fr)



1, Rue Souham  
BP 250 -19 012-TULLE Cedex